

ATTAQUES INEGALEES CONTRE LA FONCTION PUBLIQUE ET LES SERVICES PUBLICS

19 Février 2018

Le gouvernement lance un plan d'attaque global contre la fonction publique et les services publics qu'elle assure.

Premier round : la mise en place à l'automne 2017 du programme Action publique 2022, qui ne vise rien moins qu'à réduire à portion congrue (si ce n'est détruire en grande partie) le service public en transférant des missions au secteur privé, en liquidant purement et simplement d'autres missions, et en restructurant toutes les autres.

Ce n'est pas tout !

Round 2, le 1er février 2018, avec l'annonce au 1er comité interministériel de la transformation publique, d'un plan en 4 chantiers d'attaques globales contre le statut de la fonction publique, la rémunération au mérite, la mobilité et le dialogue social.

ATTAQUES CONTRE LES MISSIONS

Au menu :

**restructurations, privatisations
et abandons de missions**

Le 1er ministre Edouard Philippe a défini par une lettre de mission adressée aux ministres, le 26 septembre 2017, les objectifs prioritaires du programme « Action publique 2022 ».

Cette lettre indique que « les missions de l'ensemble des acteurs publics » - Etat, opérateurs, collectivités territoriales et organismes de sécurité sociale - seront revues « profondément et durablement » pour répondre aux « objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de réduction de la dépense publique ».

Le comité d'action publique 2022 est par cette lettre chargé d'identifier des « réformes structurelles et des économies significatives et durables », sur l'ensemble du champ des administrations publiques.

C'est dans ce but que le comité est directement invité à proposer des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions.

La privatisation et la réduction de la voilure de services publics est en route avec un unique objectif comptable : une hypothétique réduction des coûts !

Un habillage de concertation : le forum de l'action publique

Le ministre Darmanin a lancé une concertation avec les organisations syndicales à l'automne dernier, un questionnaire dématérialisé auprès des usagers et agents a été mis en ligne de l'automne jusque mi-février, et ont été mis en place six « ateliers de co-construction » avec les agents (Dijon, Montpellier, Toulouse, Nantes, Strasbourg, Lille) avec en supplément un atelier à Paris portant sur la transition numérique pour la gestion des ressources humaines, et enfin treize « forums régionaux des services publics ».

Achèvement du processus de concertation fin février 2018.

Mais pour l'heure, hormis les ateliers de co-construction avec des agents triés sur le volet, aucun forum de débat public n'a été ouvert...

DU CONTRAT SOCIAL

C'est en réalité à une remise en cause du contrat social, socle de notre société que veut procéder le gouvernement. Il s'agit là d'une volonté de transformer la société pour laisser place à un projet ultra libéral : moins d'Etat, moins de services publics, moins de fonctionnaires (120 000 suppressions d'emplois) moins de dépenses publiques (60 milliards de réduction de dépenses publiques). Le secteur public est sommé de s'aligner sur le privé et ses méthodes de management. Pour parfaire la déconstruction du contrat social, le gouvernement a ajouté d'autres outils à CAP 2022 telle la Loi ESSOC (pour une société de confiance) qui met en avant le droit à l'erreur et le développement de la numérisation dans tous les actes de la vie. Le gouvernement a annoncé qu'il engage cinq chantiers transversaux : simplification administrative, transformation numérique, « rénovation » du cadre des ressources humaines, organisation territoriale des services publics, « modernisation » de la gestion budgétaire et comptable. Qu'on ne s'y trompe pas : la transition numérique globalisée voulue par le gouvernement, ouvre la route à une société connectée mais totalement déshumanisée.

Le débat public n'est pas de mise. Quant au questionnaire usagers /agents, il rencontre très peu de succès. et à peine plus de 10 000 réponses au questionnaire ont été enregistrées.

Et tandis que le questionnaire agents est très orienté sur la GRH, le questionnaire usagers « oubliée » notamment la problématique des déserts ruraux et des zones urbaines de banlieue en déshérence de services publics.

Un exemple parmi d'autres, concernant le questionnaire destiné aux usagers sur la question de savoir quelle piste semble prioritaire pour améliorer les services publics, il est proposé les choix suivants : « simplifier les démarches/élargir les horaires d'accueil/améliorer la qualité de l'accueil/personnaliser davantage les services proposés/réduire les délais de traitement des demandes/ communiquer publiquement les résultats des services publics. »

Et pour couronner le tout, voilà le Comité d'action 2022.

C'est à un comité d'experts aux profils managériaux d'entreprise, le comité Action publique 2022 (CAP 2022) qu'il revient de faire des propositions de réforme, sur la base d'une revue des missions et des dépenses publiques.

Constitué en octobre, ce comité comprend 34 membres, énarques, hauts fonctionnaires dont beaucoup ont pantouflé dans le privé, des anciens membres de la commission Attali constituée en 2008 par Nicolas Sarkozy, plusieurs membres de l'Institut Montaigne (institut bien connu pour ses positions ultra-libérales) ou encore dirigeants de grandes entreprises.

Le rapport du CAP 2022 doit être établi pour fin mars/début avril 2018.

Les ministres sont aussi invités à faire des propositions et les pistes de réformes doivent être annoncées en avril à l'issue d'un 2ème comité interministériel de la transformation publique qui annoncera « la feuille de route de la transformation publique ». Les « textes nécessaires » seront pris au début de l'année 2019. L'affaire est rondement menée !

Le cadre et les objectifs sont donc arrêtés et parfaitement explicites! Face à ce simulacre de démocratie sociale, Solidaires ainsi que la CGT et FO se sont retirées en novembre du cycle de concertation action publique 2022, refusant d'être associées à cet exercice de « co-construction » de la réforme gouvernementale pour reprendre ce terme très usité par le gouvernement.

Notre but n'est pas en effet d'accompagner la démolition des services publics...

ATTAQUES CONTRE LES FONCTIONNAIRES ET LE STATUT

Les tenants du libéralisme pur et dur sont les chantres de la dénonciation de « l'emploi à vie » des fonctionnaires, lesquels sont qualifiés volontiers de fainéants et de passésistes (ils ne font pas leur temps de travail, ils taillent des crayons toute la journée).

Ce concert orchestré d'attaques contre la fonction publique fait le lit du gouvernement Macron qui vient de lancer une attaque globale et déterminée contre le statut général de la fonction publique : recrutement, carrière, rémunération, etc ...

Le statut général de la fonction publique, ensemble de droits et obligations des fonctionnaires est pourtant garant d'une fonction publique au service de l'intérêt général, et non d'intérêts particuliers.

NON AU COUP DE BALAI SUR LA FONCTION PUBLIQUE ET LES SERVICES PUBLICS !



Le statut a pour premier objet d'assurer un traitement égal et impartial des usagers. Il n'a pas été mis en place au bénéfice des fonctionnaires, mais bien au contraire pour le service public des usagers.

Contractuels à la place de fonctionnaires titulaires : précarité et bas salaires

Le gouvernement veut donner une large place au contrat, pour plus de « souplesse à la gestion des ressources humaines » et de marge de manœuvre donnée « aux managers publics ».

C'est la voie ouverte à la précarisation généralisée de la fonction publique alors que les contractuels de droit public sont déjà au nombre de 1280 000 emplois publics et représentent déjà 21,7% des emplois dans la fonction publique dans les trois versants, soit un emploi de fonctionnaire sur cinq, sur les 5,5 millions d'emplois publics.

Solidaires Fonction publique revendique au contraire des plans de titularisation massifs pour résorber cette précarité qui rime avec des rémunérations inférieures.

Solidaires Fonction publique défend le recrutement par concours, instauré pour une fonction publique ouverte à tous, sans discriminations qu'il s'agisse de discriminations liées à l'opinion politique, l'origine, la race, la religion, le genre, l'orientation sexuelle...

Et nous le savons, les discriminations sont nombreuses à l'embauche si l'on se tourne vers un recrutement contractuel dont les règles sont opaques.

C'est la porte ouverte au clientélisme, déjà présent dans le versant territorial.

Carrière et rémunération au mérite

Le 1er Ministre s'est montré très clair : « on doit piloter les services publics par la performance, par les résultats, par la qualité ».

Dans cette optique le 1er ministre annonce « la refonte de la politique de la rémunération » pour évoluer vers la rémunération au mérite : il s'agit « de mieux récompenser le mérite individuel, l'implication, les résultats ». Pourrait s'y ajouter, comme dans le privé, « des formes d'intéressement collectif ».

Pour Solidaires Fonction publique, la rémunération au mérite est à l'opposé de la conception d'une fonction publique au service de l'intérêt général.

La course au résultat et le pilotage par indicateurs nuisent au bon accomplissement de toutes les missions. Le principe de neutralité du service public se trouve attaqué. Quant à la revalorisation des rémunérations, aucun mot !

Gel du point d'indice, perspective de décorrélation du point suivant les versants, CSG mal compensée, jour de carence, augmentation de la cotisation retraites...

Les fonctionnaires voient leur pouvoir d'achat reculer fortement au fil des années.

Solidaires Fonction publique revendique le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat par l'attribution de 60 points d'indice pour tous les agents, le dégel du point d'indice, la réduction des inégalités de rémunération entre versants de la fonction publique, entre catégories, entre F/H...

Mobilité, agilité, et plan de départs volontaires ...

Pour accompagner le plan de transformation publique, et accompagner les reconversions, le 1er ministre préconise la mobilité au sein des trois versants de la fonction publique et entre versants, l'accompagnement de départs vers le privé. Le ministre de l'Action et des comptes publics s'est montré plus explicite le 1er février lors de la conférence de presse qui a suivi le 1er comité interministériel de la transformation publique en annonçant « un plan de départs volontaires » pour ceux qui ne s'adaptent pas !

Pour Solidaires, la mobilité doit s'entendre comme une mobilité choisie par l'agent, pour un parcours professionnel qui réponde à ses aspirations.



LA TRANSITION NUMÉRIQUE COMME UNIQUE VADEMECUM

Simplification, dématérialisation, voilà les maîtres mots de la nouvelle relation à l'utilisateur.

Point n'est besoin de maillage territorial et de service public de proximité. A la sécurité sociale, l'application «Ameli» remplace les CPAM, les bureaux de Poste disparaissent tandis que la digitalisation se généralise, à la DG-FIP-présentée comme modèle !- la dématérialisation fait rage alors que les trésoreries sont liquidées, etc.

De manière générale, l'accès à un contact humain au travers d'un service public de proximité est en récession.

Le gouvernement Macron veut aller jusqu'à l'extrême de cette logique mortifère en programmant 100% de démarches en ligne pour la totalité des services publics d'ici 2022. L'utilisateur est renvoyé à son écran d'ordinateur ou son mobile et est sommé de se débrouiller avec les démarches en ligne. Quant à ceux qui n'ont pas d'ordi ou ne maîtrisent pas l'outil...

Pour Solidaires, l'outil numérique ne doit pas servir de prétexte pour aboutir à l'e-administration sans relation humaine.

Cette évolution est un danger même pour la cohésion sociale et ruine la relation à l'utilisateur et la confiance dans le service public.



Souplesse de gestion contre dialogue social

Le dialogue social n'est pas la première préoccupation du gouvernement, loin s'en faut.

Sont dénoncées, dans le discours gouvernemental, les 22000 instances de dialogue social (qui couvrent la fonction publique et ses trois versants Etat-Territorial- Hospitalier - et un champ de 5,5 millions de fonctionnaires). Et de souligner que des décisions peuvent prendre « des mois et des mois ». Les décisions arbitraires sont certes plus rapides à prendre – avec comme coût pour les agents une inégalité de traitement grandissante, autre occasion de remettre en cause le statut. Foin du principe statutaire d'égalité de traitement des agents!

Quel va être le devenir des Commission Administrative Paritaire (CAP) ?

Le ministre envisage de les réduire au seul rôle de recours, sur la base d'une saisine par un agent mécontent de son sort, par exemple dans le cadre d'une mutation, l'ensemble du mouvement de mutation n'étant plus examiné par la CAP.

Mais il serait alors impossible de déterminer si un agent a été traité inégalement par rapport aux autres !

Au final, l'idée est bel et bien de basculer vers une Fonction Publique totalement décentralisée dans sa gestion.

Et celui des CHS-CT, des CTL, lieux de dialogue social essentiels pour l'organisation des services, les conditions de travail ?

Le ministre envisage leur fusion de la même manière que cela été réalisé au travers de la fusion des IRP de la loi Travail 2.

Il en sera fini alors du cadre du CHS-CT, mis en place il y a trente ans dans la fonction publique et dont les attributions ont été éteintes, ce champ de compétence incluant les conditions de travail et les risques psycho-sociaux. C'est un retour en arrière formidable du dialogue social.

Le discours de la méthode, la méthode Dussopt ?

Lors de la rencontre bilatérale du 12 février dernier, le secrétaire d'Etat n'a pas souhaité s'intéresser au fond des questions soulevées par les annonces du Premier Ministre de début février. La méthode, rien que la méthode.

Posture impossible pour Solidaires tant les attaques contre la fonction publique, les services publics et la société que le gouvernement entend construire au mépris de toute notion de cohésion sociale sont violentes.

Premier mystère pour Solidaires : comment déconnecter totalement les 4 chantiers annoncés des résultats du programme Action Publique 2022 et notamment de la question de l'avenir des missions (sauf à se dire que les résultats sont déjà connus et que le forum, le comité, les ateliers etc ne sont qu'un joli habillage de communication) ? Pour Olivier Dussopt, le chantier concernant la gestion des personnels est totalement indépendant et aurait été mené même sans Action Publique 2022.

Certes, cependant, les décisions qui seront prises ne seront pas neutres en ce qui concerne la gestion des personnels. Il y aura forcément un lien important entre missions supprimées et plan de départs volontaires.

Concernant le calendrier, il sera rapide : les 4 chantiers vont être lancés d'ici avril. Les chantiers dialogue social et accès à la fonction publique par contrats (en décodé, chemin vers la fin du statut de la fonction publique) feront l'objet d'un premier point d'étape avant l'été pour acter les accords ou les désaccords (il y a fort à parier que cela sera plus des désaccords si ce n'est un désaccord total !). Les deux autres chantiers feront eux l'objet de premières discussions plus longues jusqu'à l'automne.

Pour Solidaires, la fonction publique et les services publics sont une richesse pour notre pays.

Solidaires se bat pour le renforcement des services publics, outil de cohésion social et de redistribution des richesses. Il faut répondre aux besoins nouveaux en matière de petite enfance, perte d'autonomie, transition écologique....

Solidaires se bat pour une fonction publique forte et indépendante des intérêts particuliers, garante l'intérêt général et de l'égalité de traitement des usagers. Solidaires est porteuse d'un projet de transformation sociale fondé sur les solidarités et la justice sociale. Les services publics et la fonction publique sont au cœur de ce projet.

TOU.T.E.S EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS LE 22 MARS